

Commune de Montricher

L' A, B, C, des Déchets

Que faire des déchets ?

Où les acheminer ?

*Réutiliser plutôt que jeter
Recycler plutôt qu'éliminer...
Les meilleurs déchets,
Les moins coûteux ?...
... Ceux que l'on évite de produire...*

2007

Rappel

La présente brochure ne concerne que
les ménages privés

**Qui voudront utiliser au minimum le local de récupération au village
avec seulement ce qui est autorisé**

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les lundis
après-midi respectivement le mardi après-midi si le lundi est
jour férié. Les exceptions seront signalées en temps utiles

Les commerces et entreprises sont seuls
responsables du transport et de l'élimination
des déchets de leur exploitation

A

<u>Aluminium de ménage</u>	⇒	<i>benne « Aluminium - Boîtes de conserve à la déchetterie</i>
Moules, barquettes, canettes, feuilles d'emballage (propres !), bombes aérosols vides, etc...		Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est maintenant possible de séparer industriellement et proprement ces deux matières.
<u>Ampoules ordinaires</u>	⇒	<i>sac poubelle</i>
<u>Animaux morts</u>	⇒	<i>centre de collecte de Penthaz</i>
<u>Appareils électroménagers</u>	⇒	<i>faire reprendre par le fournisseur voir aussi sous OREA</i>
<u>Appareils électriques et électroniques de tous genres</u>	⇒	<i>faire reprendre par le fournisseur voir aussi sous OREA</i>

B

<u>Balayures de ménage</u>	⇒	<i>sac poubelle</i>
<u>Balayures de grange et de cour</u>	⇒	<i>tas de fumier ou compost</i>
<u>Batteries</u>	⇒	<i>faire reprendre par le fournisseur ou conteneur « Déchets Spéciaux » à la déchetterie</i>
<u>Bidons en plastique vides</u>	⇒	<i>Si plus de 60 cm = benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie Si moins de 60 cm sac poubelle</i>
<u>Bois aggloméré, contreplaqué</u> (petits volumes)	⇒	<i>benne « Bois » à la déchetterie</i>
<u>Bois de démolition</u>	⇒	<i>faire reprendre par l'entreprise</i>
<u>Boîtes de conserve</u>	⇒	<i>benne « Aluminium - Boîtes de conserve » à la déchetterie</i>
<u>Bouteilles</u>	⇒	<i>voir sous PET et sous verre</i>
<u>Broussailles de jardin</u>	⇒	<i>compost privé ou, en petite quantité et sèches, à brûler sur place. Tas « Compostables » à la déchetterie voir aussi sous herbes</i>

- Branches** (gros diamètre) ⇒ *bois de feu, ou à brûler sur place*
- Branches** ⇒ *compost privé ou à brûler sur place ou*
diamètre maximum 10 cm *tas à broyer pour compostage à la déchetterie*
Taille d'arbres, haies, buissons

Le compostage sur place des déchets de jardins, herbes, branches et tailles est vivement conseillé.

Le brûlage de ces matières sur place est toléré, pour autant qu'il s'agisse de petites quantités et qu'il n'en résulte aucune nuisance pour le voisinage. Le brûlage de tout autre déchet est strictement interdit.

C

- Cadavres d'animaux** ⇒ *voir sous animaux morts*
- Cailloux** ⇒ *Dans la butte de la déchetterie*
- Canapés** ⇒ *benne « **Encombrants incinérables** » à la déchetterie*
- Ganettes** ⇒ *voir sous aluminium*
- Capsules de café** (Nespresso) ⇒ *conteneur ad hoc à la déchetterie*
- Carrelages, catelles** ⇒ *benne « **Inertes** » à la déchetterie*
- Cartons** (vides et aplatis) ⇒ *benne « **Carton** » à la déchetterie*
- Cartouches d'imprimantes** ⇒ *magasin ayant vendu l'imprimante ou la cartouche*
- Cendres de bois** ⇒ *compost privé ou à épandre au jardin pour les*
Cendres de charbon *cendres de branches et de bois de feu "de forêt". Les autres cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères*
- Céramiques** ⇒ *benne « **Inertes** » à la déchetterie*
- Chaînes Hi-Fi** ⇒ *faire reprendre par le vendeur du nouvel appareil*
voir aussi sous OREA
- Chaussures encore utilisables** ⇒ *Conteneur « **Vêtements** » au local à déchets*
- Colles** ⇒ *voir sous peintures, colles*
- Congélateurs** ⇒ *voir sous OREA*
- Cuisinières** ⇒ *faire reprendre par le vendeur du nouvel appareil*
(électriques ou à gaz) voir aussi sous OREA

D

Déchets de démolition de murs, dalles armées
(petits volumes)

⇒ benne « **Inertes** » à la déchetterie

Déchets de chantier

⇒ à faire éliminer par l'entrepreneur

Déchets Encombrants

Vieux meubles, matelas, moquettes, objets en plastique ou composites d'une grandeur supérieure à 60 cm.

⇒ benne « **Encombrants incinérables** » à la déchetterie

Déchets ménagers incinérables

papiers gras ou sales, plastiques d'emballage, barquettes en sagex sales, briques de lait ou de jus de fruits, objets composites non démontables de taille inférieure à 60 cm

⇒ sac poubelle

Déchets ménagers compostables

- épluchures, fleurs fanées
- restes de repas

⇒ poubelle « verte » pour compost privé ou tas de fumier

⇒ tas « **Compostables** » à la déchetterie
voir sous **restes de repas**

Décorations de Noël

⇒ sac poubelle

Divans

⇒ benne « **Encombrants incinérables** » à la déchetterie

Droguerie

⇒ voir sous **produits de droguerie**

E

Emballages cartons

sans matériel de rembourrage, vidés et aplatis

⇒ benne « **Carton** » à la déchetterie

Emballages plastiques

⇒ sac poubelle

Epluchures de fruits et légumes

⇒ voir sous **déchets ménagers compostables**

Faïences

⇒ benne « **Inertes** » à la déchetterie

F

Fauteuils

⇒ benne « **Encombrants incinérables** » à la déchetterie

<u>Fer-blanc</u> Boîtes de conserve propres (sans étiquettes), emballages et couvercles en fer blanc ou tôle d'acier	⇒	benne « Aluminium - Boîtes de conserve » à la déchetterie
<u>Ferraille</u> toutes grosseurs	⇒	benne « Ferraille » à la déchetterie Attention ! Les objets ou appareils composites doivent contenir plus de 50 % de ferraille en poids pour être assimilés à de la ferraille. Sinon, ils seront mis avec les « Encombrants incinérables »
<u>Feuilles mortes</u>	⇒	compost privé ou laisser sur place = protection ou engrais naturel tas « Compostables » à la déchetterie
<u>Fonds de grange</u>	⇒	tas de fumier
<u>Frigos</u>	⇒	voir sous réfrigérateurs
<u>Fusibles</u>	⇒	sac poubelle
G		
<u>Gazon</u>	⇒	compost privé
	⇒	laisser sur place si coupé court = engrais naturel !
	⇒	tas « Compostables » à la déchetterie
H		
<u>Habits</u> neufs ou usagés	⇒	Conteneur « Vêtements » au local à déchets
<u>Herbe coupée</u>	⇒	voir sous broussailles de jardin
<u>Herbes</u> mauvaises herbes avec racines ou graines	⇒	Petites quantités : Sécher et brûler sur place ou ordures ménagères
	⇒	Grandes quantités : Tas « Compostables » à la déchetterie
<u>Huiles minérales et végétales</u>	⇒	fût de récupération à la déchetterie
J		
<u>Jouets</u> plastique ou composite, usagés et non réutilisables par d'autres enfants	⇒	sac poubelle pour les petits jouets
	⇒	benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie pour les grands jouets
<u>Journaux</u>	⇒	voir sous papier

L

<u>Laine de verre</u> restes de plaques ou rouleaux	⇒	à faire reprendre par le fournisseur sacs à demander au fournisseur qui doit expédier les restes pour recyclage en fabrique
<u>Lampes à filaments</u>	⇒	voir sous <u>ampoules</u>
<u>Lampes halogènes</u> <u>Lampes à décharge</u> <u>Fluo compactes</u>	⇒	conteneur spécial à la déchetterie voir aussi sous <u>tubes</u>
<u>Litières d'animaux de compagnie</u> (chats, lapins, cobayes, etc...)	⇒	compost privé, tas de fumier ou tas « Compostables » à la déchetterie

M

<u>Machines à laver, à sécher, etc..</u>	⇒	voir sous <u>Orea</u>
<u>Marc de café</u>	⇒	compost privé (engrais naturel !) tas « Compostables » à la déchetterie
<u>Matelas</u>	⇒	benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie
<u>Mauvaises herbes</u>	⇒	voir sous <u>herbes</u>
<u>Médicaments</u>	⇒	à restituer en pharmacie
<u>Mégots</u> : (froids !)	⇒	sac poubelle
<u>Métaux non ferreux</u> (bronze, cuivre, étain, laiton, plomb, zinc)	⇒	benne « Ferraille » à la déchetterie
<u>Meubles</u> en bon état	⇒	à livrer ou faire ramasser par Emmaüs, Centre So- cial Protestant, Caritas ..
<u>Meubles</u> en mauvais état	⇒	benne « Bois » à la déchetterie
<u>Moquettes</u>	⇒	benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie

N

<u>Néons</u>	⇒	voir sous <u>tubes</u>
<u>Nespresso</u>	⇒	voir sous <u>capsules de café</u>

O

- Ordures ménagères ⇒ voir sous déchets ménagers incinérables
- Ordinateurs – imprimantes et autres accessoires électriques ou électroniques ⇒ donner à une personne ou à une association qui peut en avoir l'utilité
⇒ faire reprendre par le fournisseur (reprise gratuite)
voir sous **OREA**
- Os de poulets, côtelettes, etc... ⇒ sac poubelle

OREA

Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques

Tous **les appareils électriques et électroniques** usagés doivent être restitués dans les points de vente d'appareils neufs du même type (pas d'obligation d'acheter un autre appareil).

Les "OREA" ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Le tri sélectif permet de récupérer plus de 75 % des substances qui y sont contenues.

Tous ces appareils font l'objet d'une taxe anticipée de recyclage et leur reprise est gratuite dans les magasins.

Les consommateurs trouveront ainsi partout un système unique de reprise gratuite des appareils et accessoires électriques ou électroniques usagés.

Exceptionnellement, ces appareils peuvent aussi être déposés à la déchetterie.

P**Papiers** (cartons, voir sous **C**)

⇒

a) recyclables

⇒ benne « **Papier** » à la déchetterie :

- journaux
- pages de livres sans reliure
- listing d'ordinateur
- enveloppes avec ou sans fenêtres
- photocopies
- revues, illustrés
- papier pour correspondance
- prospectus
- papier recyclé
- annuaires téléphoniques
- encarts de journaux, en papier

Attention ! Les feuilles et sachets plastiques (photos) compromettent gravement le processus de recyclage; ils doivent être mis à la poubelle

b) non recyclables

⇒ **sac poubelle :**

- papier cadeau contrecollé
- papier de fleuriste
- étiquettes
- papier à filtre
- pochettes à photos
- papier gras (pour beurre, fromage...)
- papier traité avec des colles
- serviettes en papier
- mouchoirs en papier
- nappes en papier
- langes, pampers
- papier goudronné
- emballages de biscuits
- cartons à œufs
- sacs pour aliments d'animaux
- sachets de thé et de café
- berlingots de lait ou de jus de fruits
- sachets pour potages
- emballages de produits congelés
- tambours à lessive
- sacs à ciment
- enveloppes « à bulles ou cloques
- cabas imprégnés

PC - Imprimantes

⇒

voir sous **ordinateurs****Peintures, colles**

⇒

Local « **Déchets Spéciaux** » à la déchetterie**PET** (à compacter !)

⇒

à rendre dans tous les points de vente
conteneur « **Pet** » à la déchetterie

⇒

Pierres

⇒

voir sous **cailloux****Piles**

⇒

récupération dans les points de vente
conteneur spécial à la déchetterie

⇒

Planches, petits déchets de bois

⇒

voir sous **bois****Plastiques**

⇒

voir sous **déchets ménagers incinérables** ou
sous **déchets Encombrants incinérables**
Brûler des déchets en plastique dans une usine d'incinération garantit une combustion la moins polluante possible et permet la valorisation thermique d'une matière à base de pétrole !

Pneus

⇒

repris par les garagistes

<u>Porcelaine</u>	⇒	benne « Inertes » à la déchetterie
<u>Produits de droquerie</u> <u>Produits toxiques</u> <u>Produits phytosanitaires</u>	⇒	faire reprendre par le fournisseur ou conteneur « Déchets spéciaux » à la déchetterie
 R		
<u>Radios</u>	⇒	voir sous OREA
<u>Réfrigérateurs, congélateurs</u>	⇒	voir sous OREA
<u>Restes de repas</u>		sac poubelle <u>En aucun cas sur le tas « Compostables » à la déchetterie !</u>
 S		
<u>Sable à chats</u>	⇒	voir sous <u>Litière d'animaux de compagnie</u>
<u>Sacs plastique, cabas</u>	⇒	à réutiliser X fois, à donner à quiconque peut en avoir usage (maraîchers, par ex.)
	⇒	sac poubelle (usine d'incinération)
<u>Sagex</u> ou polystyrène expansé propre, (moules d'emballages, « chips », restes de plaques d'isolation)	⇒	sac poubelle
<u>Skis, snowboards</u>	⇒	faire reprendre par le vendeur des nouveaux skis
	⇒	s'adresser aux associations de parents d'élèves qui organisent des bourses d'échanges
	⇒	Si inutilisables : benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie
<u>Solvants</u>	⇒	voir sous <u>produits de droquerie</u>
<u>Sommiers</u>		benne « Encombrants incinérables » ou « Ferraille » selon leur nature
<u>Souches d'arbres</u> Petites souches : les grosses sont éliminées par l'entreprise qui a effectué les travaux	⇒	à apporter à la déchetterie.
<u>Souliers</u>	⇒	voir sous <u>chaussures</u>
 T		
<u>Tailles d'arbres et de buissons</u>	⇒	voir sous <u>branches</u>

<u>Tapis</u>	⇒	benne « Encombrants incinérables » à la déchetterie
<u>Téléphones, Natels, Fax</u>	⇒	voir sous OREA
<u>Téléviseurs</u>	⇒	voir sous OREA
<u>Terre cuite</u>	⇒	benne « Inertes » à la déchetterie
<u>Textiles, tissus</u> propres	⇒	voir sous habits
<u>Textiles, tissus</u> sales ou en loques	⇒	sac poubelle
<u>Thermomètre à mercure</u>	⇒	repris par le pharmacien
<u>Toxiques</u>	⇒	voir sous produits toxiques
<u> Tubes fluorescents</u> (néons)	⇒	conteneur spécial à la déchetterie
V		
<u>Vaisselle</u> porcelaine, céramique	⇒	benne « Inertes » à la déchetterie
<u>Vélos</u> (en bon état)	⇒ ⇒	donner (association caritative, par ex.) échanger (associations parents d'élèves, ...)
<u>Vélos</u> (en mauvais état)	⇒	benne « Ferraille » à la déchetterie
<u>Verre</u> Bouteilles, bocaux (<u>sans fermoir métallique, en céramique ou en plomb et sans capsules</u>)	⇒	conteneur « Verre » selon couleurs
<u>Verre autre</u> vaisselle, plats de cuisson, vases etc...	⇒	benne « Inertes » à la déchetterie
<u>Vitres cassées</u>	⇒	benne « Inertes » à la déchetterie

